

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2021. BUDGET PRINCIPAL.VOTE

Séance du 29 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, M Tartary, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Deau, Mme Bernier, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Hélaudais, Mme Guillot

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Cristofoli à Mme Marenzoni
Mme Fize à Mme Canouet
Mme Berbis à Mme Feytout-Perez
M Grémy à M Cases
Mme Ersin à Mme Pouban
Mme Vaccaro à M Mangon
M Acquaviva à M Augé

Secrétaire de séance : M Pascal Tartary.

La séance est ouverte,

Délibération du : 29 juin 2022
Rendue exécutoire le : 1 juillet 2022
Publiée le : 1 juillet 2022

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 29 juin 2022

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2021. BUDGET PRINCIPAL.VOTE

M Bernard Cases, Adjoint au Maire délégué Finances, ressources humaines et population, présente le rapport suivant.

Conformément aux dispositions de la comptabilité publique M14, le Conseil Municipal est appelé à décider de l'affectation du résultat de chaque exercice.

Il vous est aujourd'hui proposé de décider de l'affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget principal et de sa reprise dans les comptes de la commune sur l'exercice 2022 au vu des résultats suivants :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice	Excédent : 3 045 478,57 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur	Équilibre : 0,00 €
- Résultat de clôture à affecter (A1)	Excédent : 3 045 478,57 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :

- Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Déficit : -786 250,46 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur	Excédent : 843 115,60 €
- Intégration OONB	Déficit : -344 160,98 €
- Résultat comptable cumulé	Déficit : -287 295,84 €
- Dépenses d'investissement engagées non mandatées	1 012 819,53 €
- Recettes d'investissement restant à réaliser	269 149,18 €
- Solde des restes à réaliser	-743 670,35 €
- <i>Besoin réel de financement</i>	<i>-1 030 966,19€</i>

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire	
- En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)	1 030 966,19€
- En dotation complémentaire de réserve (recette budgétaire au compte R 1068)	760 479,63€
SOUS-TOTAL (R 1068)	1 791 445,82€
- En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R 002)	1 254 032,75€
TOTAL (A1)	3 045 478,57€

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté 1 254 032,75 €	D001 : solde d'exécution 287 295,84 €	R001 : solde d'exécution R1068 : excédents de fonctionnement capitalisés 1 791 445,82€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de l'affectation du résultat de l'exercice 2021 du budget principal et de sa reprise dans les comptes de la commune sur l'exercice 2022 comme décrit ci-dessus.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **38 POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 29 juin 2022
pour expédition conforme
Le maire,




Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG22_083
Date de la décision :	2022-06-29 00:00:00+02
Objet :	AFFECTATION DU RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2021. BUDGET PRINCIPAL. VOTE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.2 - délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation de résultats, approbation du compte de gestion)
Identifiant unique :	033-213304496-20220629-DG22_083-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20220629-DG22_083-DE-1-1_0.xml	text/xml	970
Nom original :		
DG22_083.pdf	application/pdf	634236
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20220629-DG22_083-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	634236

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2022 à 10h08min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2022 à 10h08min06s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2022 à 10h08min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	1 juillet 2022 à 10h08min19s	Reçu par le MI le 2022-07-01